

Journal du Nord

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Visitez la BELGIQUE

Cartes de Christianisme de 5 et de 15 jours comportant des réductions substantielles sur les prix ordinaires.

OFFICE DES CHEMINS DE FER BELGES

14 rue de la Station - PARIS

Colombophiles

Reconnaissez

Produits pas que vous ne trouvez nulle part

TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES:

Beurre, Fromage, Pâtisseries, Chocolats, Bonbons, etc., etc.

Pharm. de Progrès

100, Grande-Rue, 105

ROUBAIX

ABONNEMENTS.....

Nord et Strasbourg.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 42.00;	1 an, 78.00;
Autres départements.....	23.00;	43.00;	80.00;
Belgique.....	24.00;	44.00;	81.00;
Union postale (Tunisie, Algérie, Maroc, Tunisie, Maroc, Tunisie, Maroc, Tunisie).....	25.00;	45.00;	82.00;
Union postale (Tunisie, Algérie, Maroc, Tunisie, Maroc, Tunisie, Maroc, Tunisie).....	26.00;	46.00;	83.00;

REDACTION.....

ANNONCES.....

ROUBAIX.....	55 et 57, Grande-Rue, Tél. 227.33, 227.32, 227.34.
TOURCOING.....	26 rue Carot, Tél. 37.
LILLE.....	2 rue Faidherbe, Tél. 539.51.
PARIS.....	13 boulevard des Italiens, Tél. Michélieu 65.73.
MOUCRON.....	106, rue de la Station, Tél. 5.44.

M. Louis Barthou est rentré à Paris

« Je n'ai jamais mieux senti qu'au dehors, dit le Ministre des Affaires étrangères, la nécessité, le prix et le devoir de l'union. »



M. Barthou, de retour de son voyage, arrive à la gare de l'Est. Voici, de gauche à droite: MM. LANGERON, BARTHOU et SARRAUT.

Paris, 28 juin. — M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, est rentré à Paris, jeudi matin, par l'Orient-Express, qui est arrivé en retard de l'heure. M. Louis Barthou était attendu à la gare par le lieutenant-colonel Stoffel, de la Maison militaire du Président de la République, et par de nombreux membres du Gouvernement.

M. Louis Barthou, pendant qu'il traversait la gare, puis dehors, alors qu'il regagnait sa voiture, a été chaleureusement applaudi par les voyageurs et les passants.

BILLET PARISIEN

DEFLATION OU DEVALUATION

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

PARIS, 28 JUIN (Minuit).

Le débat sur la déflation fiscale, qui s'est poursuivi jeudi à la Chambre, a donné lieu à un très intéressant exposé de M. Paul Reynaud. On peut dire que le discours de l'ancien ministre des Finances a fait sur l'assemblée une très forte et très durable impression. C'est toute la politique économique et financière qui, en effet, a été mise en cause par ce discours.

Il est possible que les solutions recommandées par M. Paul Reynaud soient moins efficaces qu'il ne l'imagine. Mais on ne saurait mettre en doute la grande bonne foi et la compétence du député de Paris. La thèse qu'il a défendue doit, de toute façon, être étudiée et méditée par ceux qui ont la charge des destinées du pays. Elle émane d'un homme qui, méprisant les succès faciles et les victoires de couleurs, s'est formé une opinion sur la situation financière et économique de la France et cherche à faire parler cette opinion pour le plus grand intérêt de son pays.

M. Paul Reynaud croit que la politique économique de la France, dans les circonstances présentes, tient dans le dilemme suivant: ou déflation des prix ou dévaluation de la monnaie.

Actuellement, les prix intérieurs sont supérieurs aux prix mondiaux. La réforme fiscale suffira-t-elle à ramener ceux-ci au niveau de ceux-là. L'orateur ne le pense pas. Il estime donc que les difficultés financières se présenteront de nouveau tant que la politique de déflation des prix ne sera pas devenue une réalité.

Or, cette politique de déflation, peut-on raisonnablement s'y compter lorsqu'on voit les gouvernements s'enfoncer dans la politique de restrictions douanières et de contingents? Comment donc remédier à l'origine même du mal: les prix trop chers qui paralysent l'activité du pays, aussi bien sur le marché intérieur que sur le marché extérieur? M. Paul Reynaud propose hardiment la dévaluation, système pratiqué dans maintes nations, notamment aux Etats-Unis et en Angleterre et dont il vante les bienfaits. A ce propos, M. Paul Reynaud s'est attaché à combattre une idée fautive qui est répandue dans le public à propos de la dévaluation. Beaucoup de gens la confondent, en effet, avec l'inflation: elle n'est, à certains égards, le contraire. La dévaluation, ce n'est pas la multiplication des signes monétaires, c'est la fixation de la valeur de la monnaie à un niveau où elle s'harmonise avec les réalités économiques et les possibilités des échanges. C'est l'abandon de l'étalon-or, mais sur un acte réfléchi et délibéré du Gouvernement.

M. Paul Reynaud conteste aussi que la dévaluation conduise à la hausse des prix. Il cite les exemples des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Rentiers, retraités et fonctionnaires n'ont rien à perdre au système qu'il préconise.

Tel est le schéma de la thèse formulée par l'ancien ministre des Finances. Cette thèse, encore une fois, vaud ce qu'elle vaut. Mais les nombreuses félicitations recueillies par l'orateur prouvent à tout le moins que ses auditeurs n'ont pas été sans sentir toute la portée des lois économiques qu'il a évoquées devant eux.

LA PLUS ELEGANTE DES PROVINCIALES...

...est M^{lle} ANELLE, du Théâtre de Paris, originaire du département du Pas-de-Calais, qui a été désignée à l'issue d'un concours organisé aux Ambassadeurs. La voici, en compagnie de M. André SIMON-GIRAUD, l'acteur bien connu. (Ph. KAYSON.)

Un conseil national socialiste est convoqué pour le 15 juillet

Paris, 28 juin. — Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de la délibération de la Commission administrative permanente du parti socialiste S.F.I.O.

Toutefois, celle-ci a décidé:

1° De convoquer le Conseil national pour le dimanche 15 juillet;

2° De charger une Commission composée de MM. Paul Faure, Lebas, Ziswiler et Léon Blum, de rédiger la réponse à la nouvelle proposition dont elle a été saisie par le parti communiste.

On a découvert dans une cassette, au Kremlin, 200 lettres de Napoléon 1^{er} qui furent abandonnées en 1812.

Le baptême du Prince Albert de Liège second fils des Souverains belges

A BRUXELLES

Bruxelles, 28 juin 1934.

Une foule sympathique a chaleureusement manifesté ses sentiments de loyalisme envers la Famille royale de Belgique, à l'occasion du baptême du petit prince Albert de Liège, qui a été célébré avec solennité jeudi matin, en l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg.

Des 10 heures, la place des Palais et la place Royale sont envahies par la foule qui est maintenue par les barrières Nader. Une délégation luxembourgeoise faisait la haie à la porte du Palais. Sur la place, un emplacement avait été réservé aux grands invalides. Un peloton de lanciers avec drapeau prend la tête du cortège, puis, un landau, dans lequel prennent place le Grand-Marshal de la Cour, la Grande-Maitresse de la Maison de la reine Elisabeth, Dame d'honneur de service, le colonel comte de Mouson.

Dans la première berline ont pris place LL. MM. le Roi et la Reine, la vicomtesse de Landheere avec le petit prince Albert, S.A.R. la princesse Joséphine-Charlotte et S.A.R. le prince Baudoïn.

Dans la deuxième berline se trouvent la Grande-Duchesse de Luxembourg, S.A.R. le comte de Flandre et la princesse Ingeborg de Suède.

Puis vient un landau dans lequel ont pris place l'aide de camp de la Grande-Duchesse de Luxembourg, le comte de Humbercourt de Grûne, Grand-Maitre de la Maison de la reine Elisabeth, l'officier de service et l'aide de camp de service.

Un deuxième peloton de lanciers ferme le cortège.

A Saint-Jacques-sur-Coudenberg

L'église royale est tendue de velours rouge et ornée de panoplies de drapeaux aux couleurs nationales et congiales. De grands massifs de plantes vertes ont été disposés entre les piliers et les marches de l'autel sont ornées de fleurs.

A l'intérieur de l'église, une haie est formée par deux compagnies du régiment des carabiniers Princes Baudoïn. Le chœur est éblouissant de lumière.

(Lire la suite page 2.)

Le Char de la Fortune a passé...



Quelques-uns des gagnants du lot de cinq millions de premier tirage de la Loterie nationale de 1934.

De gauche à droite: MM. STANLEY, MATHEU, MARTEL, KAHN, KIKIN, OMBEK, BLANC, WEL, LEVEY et KEINE. (Ph. KAYSON.)



M. BAVEYE (au centre), entouré de ses patrons et camarades d'atelier. (Ph. de J. de R.)

Les préparatifs du savant Georges Claude à Dunkerque



LES BOUILLEURS QUI VONT ÊTRE PLACÉS SUR LE « TUNISIE »

En médaillon: M. GEORGES CLAUDE, qui se rend fréquemment à Dunkerque pour suivre le montage de son usine flottante. (Photo Lemaire.)

Les transformations de « Tunisie » se poursuivent activement et seront terminées vers le 15 août, époque à laquelle le navire, transformé en véritable usine flottante pour la fabrication de la glace, qu'on appelle Dunkerque pour gagner les mers tropicales.

Notre cliché montre une partie du pont du navire où sont montés les bouilleurs, pompes et turbines, nécessaires à la force motrice.

On sait que M. Georges Claude s'emploie à utiliser l'énergie thermique des mers en basant sur la différence de température des eaux qui existe entre le fond (3° à 5°) et la surface (25° à 28°).

Pour recueillir les eaux du fond, on a pu installer au centre du navire, par lequel descendra un gigantesque tube — long de 680 mètres et d'un diamètre de 2 m. 50 — constitué par des tronçons de 6 mètres.

C'est dans les flancs du navire que se fera la fabrication de la glace qui atteindra au début 1.000 tonnes par jour pour passer progressivement à 2.000 tonnes. Ce qui représente le chargement de deux trains de cent wagons.

M. Doriot est exclu du parti communiste

Paris, 28 juin. — Répondant à l'invitation qu'il avait reçue de la Conférence nationale du parti communiste, réunie à Ivry-sur-Seine, le Comité central de ce parti a prononcé l'exclusion de M. Jacques Doriot, député-maire de Saint-Denis.



(Ph. H. MOUSSON) M. DORIOU

Le grief soulevé contre M. Doriot est qu'il avait proposé une entente loyale et d'égal à égal entre le parti communiste et le parti socialiste pour lutter contre le fascisme, et que, pour sa part, après le 6 février, il a conclu une entente pareille avec la section socialiste dionisienne.

Le Sénat vote le projet concernant la défense nationale

Paris, 28 juin. — La séance est ouverte à 13 h. 5, sous la présidence de M. Jeanneux.

On aborde la discussion du projet adopté par la Chambre, tendant à l'approbation du programme de travaux concernant la défense nationale.

M. Régulier, rapporteur, justifie le vote du projet.

M. Bénazet, rapporteur de la Commission de la guerre constate que la fortification de nos frontières constitue une nouvelle affirmation de la volonté pacifique de la France.

Sur le programme précédent, M. Régulier déclare que c'est en mettant la France à l'abri de tous les dangers résultant d'une agression que l'on défendra le mieux la paix et c'est pour cela que la Commission de l'armée accorde au Gouvernement les crédits qu'il demande.

M. Mathis, président de la Commission de l'Air, présente contre la politique des prototypes. Il demande au ministre de l'Air de presser la question de la mobilisation industrielle, de répartir des commandes en province et d'aménager des terminaux d'aviation. La défense aérienne passeur doit être extrêmement organisée. Il faudrait des stocks de matériaux préparés dans chaque commune.

Après diverses interventions, le Sénat adopte les articles et l'ensemble du projet par 276 voix contre 11 sur 287 votants.

A la demande de M. Régulier et du général Bourgeois, la proposition de résolution de M. Rambaud qui avait été renvoyée à la Commission des Finances, est adoptée en matière de sanction des erreurs qui ont été commises dans la gestion des crédits du ministère de l'Air.

Prochaine séance vendredi à 10 heures (Défense du marché du blé). La séance est levée à 20 heures.

L'accord commercial franco-britannique

Paris, 28 juin. — L'accord commercial franco-britannique qui met heureusement fin aux difficultés commerciales de ces derniers mois, porte sur la question tarifaire et règle l'attribution des contingents. Il doit être complété dans un avenir prochain par une convention d'établissement commercial.

La convention de 1932, dénoncée par le Gouvernement français, ne prévoyait pas la clause de la nation la plus favorisée en matière tarifaire. Les deux pays se sont entendus mutuellement et pour la durée du nouvel accord, cet avantage douanier.

La Grande-Bretagne obtient la restitution de ses contingents à 100 % et la garantie des pourcentages qui lui reviennent. Des assurances lui ont été données en vue de l'épuisement de ses contingents, sans cependant apporter de modifications essentielles à notre réglementation. Aucune consolidation tarifaire n'a été accordée par la France.

De son côté, et sans parler de la suppression de la taxe discriminatoire de 20 % qui frappait certains articles français, depuis le 20 février, la France obtient les avantages suivants: Il est prévu que si, pendant la durée de l'accord, les droits d'importation britanniques sur la soie, la soie artificielle et les articles manufacturés de l'espece, étaient modifiés, les nouveaux droits seraient ceux figurant en annexe à l'accord. Ces nouveaux droits comportent des réductions appréciables, par rapport à ceux que le Gouvernement britannique se proposait, en mai dernier, de substituer aux droits existants. Les droits sur les eaux de vie et les vins monnaies sont consolidés.

L'accord sanctionne, notamment encore, un arrangement intervenu entre les mines anglaises et les importateurs français de charbon, en vue de l'échange de charbon britannique et de bois de mine français.

Une clause d'équilibre a été insérée dans l'accord commercial, qui note par ailleurs le caractère de mesures équivalentes, le dommage qui nous serait causé par une aggravation de nos tarifs tarifaires britanniques. En fin, résume les termes d'équilibre entre la valeur relative des monnaies. L'accord pourrait être dénoncé, avec un simple préavis d'un mois. L'accord est conclu jusqu'au 31 mars 1935 et entrera en vigueur le 1^{er} juillet. Il est renouvelable par tacite reconduction.

En Autriche, on signale des actes terroristes: défilés de bombes, attentats contre le voie ferrée en de nombreux endroits.

LE BEY DE TUNIS A PARIS



S.A. LE BEY DE TUNIS, photographié à la tombe du Soldat inconnu, au moment du dépôt d'une gerbe de fleurs. (Ph. KAYSON.)

Paris, 28 juin. — Le Président de la République et M^{lle} Albert Lebrun ont offert jeudi un déjeuner en l'honneur de Son Altesse Ahmed pacha, bey de Tunis.

LES DISCOURS

Au dessert, le Président de la République a prononcé une allocution disant notamment:

« Le concours que, dans l'exercice de sa mission tutélaire, le Gouvernement de la République trouve auprès de Votre Altesse, lui est doublement précieux. Nécessaire à la bonne administration de la régence, il symbolise, en outre, à nos yeux cette communauté de sentiments et d'intérêts qui, dans un même effort confiant et tenace, doit accorder entre eux, Tunisiens et Français, pour la conquête d'un avenir meilleur.

Dans sa réponse, Son Altesse le bey a dit:

« Les manifestations de franche sympathie que j'ai trouvées pour la deuxième fois auprès du peuple français m'ont vivement ému et ne pourront que resserrer les liens d'amitié et de gratitude qui unissent mon peuple à la noble nation française. Le haut intérêt que vous avez bien voulu exprimer envers la Tunisie, au nom de la France, apportera un véritable réconfort à tous les habitants de mon pays dans les circonstances difficiles qu'il traverse.

Les honneurs militaires ont été rendus au bey de Tunis à son arrivée et à son départ du Palais de l'Élysée.

Avant le déjeuner, le bey de Tunis a remis, en présence de M. Albert Lebrun et de M. Gaston Doumergue, le grand cordon de l'Alfred M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères.

La municipalité de Paris a reçu à l'hôtel de ville, le pacha de Tunisie, accompagné du résident général de France en Tunisie et d'une nombreuse suite.

A cette réception, le Gouverneur était représenté par les ministres des Travaux publics et des P.T.T. De nombreuses personnalités du Parlement, du Ministère des Affaires étrangères, etc., étaient présentes.

L'Allemagne prépare en France la guerre des gaz par attaque aérienne

Depuis plusieurs années, des expériences se sont poursuivies

Les plans d'attaque visent Roubaix et Tourcoing

Londres, 28 juin. — D'extraordinaires révélations sur la préparation allemande à la guerre bactériologique sont faites dans la revue *Nineteenth Century* (numéro de juillet), par M. Wickham Steed.

M. Steed est en possession de documents allemands établissant que, depuis

LE NOUVEAU BATONNIER DU BARREAU DE PARIS



(Mondial Ph. Fr.) M. WILLIAM THORP qui succède à M^e Ernie de Saint-Aubin

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE



(Mondial Ph. Fr.) M. BEAULIEU du président du Conseil général de la Seine.

Un plan d'infection utilisant les courants d'air des souterrains du métro parisien

Une circulaire signée des autorités sur les courants d'air et la circulation de l'air dans les souterrains de Paris et de Londres et, en plus, de nombreuses informations recueillies par le service de renseignements des armées allemandes et moines, ont permis de dresser un plan d'infection utilisant les courants d'air des souterrains du métro parisien.

Une circulaire signée des autorités sur les courants d'air et la circulation de l'air dans les souterrains de Paris et de Londres et, en plus, de nombreuses informations recueillies par le service de renseignements des armées allemandes et moines, ont permis de dresser un plan d'infection utilisant les courants d'air des souterrains du métro parisien.